



YANN RÉGENT

Tanneur de voiles rouges

Les voiles rouges des sinagots ? C'est son affaire. Tanneur bénévole depuis trente ans, Yann Régent perpétue savoir-faire et tradition.

« Je navigue quand même moins qu'avant. Je ne fais plus que deux ou trois sorties par an, rie Yann Régent. Je laisse aux jeunes adhérents le soin de naviguer ! » Membre essentiel de l'association des Amis du sinagot, cet employé de la SNCF âgé de 53 ans apparaît comme un artisan majeur de la sauvegarde du patrimoine marin. Les sinagots, embarcations mythiques et emblématiques de la Petite mer, n'ont plus de secrets pour lui. Il connaît le moindre petit bout de pont des six bateaux encore en service dans le Golfe. Cet « archiviste bénévole » collecte des informations (photos, cartes postales, écrits, plans...) pour aider l'entretien, la rénovation et la protection de ces bateaux utilisés pour la pêche jusqu'à la moitié du XX^e siècle. Mais le grand « truc » de Yann Régent, c'est les « voiles rouges ».

Ocre atypique

Difficile d'imaginer les sinagots sans leur voile ocre. « Il faut conserver cette couleur. On se bagarre pour qu'il n'y ait pas de transformation », explique Yann Régent. Voilà plus de trente ans que lui s'évertue à conserver ce patrimoine et à tanner des voiles de sinagots. Procédé

indispensable de l'entretien, le tannage représente une technique historique qui perdure depuis près de deux siècles. Adhérent à l'association à l'âge de 21 ans, soit dix ans après la création de celle-ci, Yann Régent a rapidement su

« Il faut conserver cette couleur »

que le travail de tanneur était fait pour lui. « J'étais jeune. J'avais des membres de ma famille qui étaient paludiers à Séné et j'ai toujours été passionné par les bateaux, explique-t-il. C'est là que ma passion a commencé. » Ce féru de voilerie se sert d'informations récoltées un peu partout dans la région, farfouillant dans les archives municipales ou départementales, pour pouvoir reproduire le tannage de l'époque avec la plus grande minutie. Eau de mer, ocre, saindoux, écorce de sapin pilée et un soupçon d'ammoniac... Telle est la recette pour parvenir au tannage des « voiles rouges ». Une fois bouillie, la mixture obtenue est étalée au balai-brosse sur les grandes étendues de tissu

encore blanc. Ce qui donne leur couleur ocre si légendaire. « Le plus long, c'est de chauffer. Ça prend trois heures. Pour étaler, on a besoin d'une demi-heure », précise Yann Régent.

« Passion » et « savoir-faire » Ces voiles, qui peuvent représenter jusqu'à 90 m² pour le *Joli Vent*, l'un des bateaux rénovés par l'association, sont ensuite retournées, pliées, puis laissées à l'air libre trois jours durant. Ainsi, elles sont imprégnées de la mixture avant d'être trempées dans l'eau de mer. Ce qui fixe définitivement la teinture. « C'est une technique qui s'apprend au fur et à mesure des années », rappelle cet ardent défenseur du patrimoine du Golfe, avant d'ajouter : « Il y a la passion, d'une part, et le savoir-faire, de l'autre. » Un coup de main que Yann Régent aura bientôt l'occasion de mettre à nouveau à profit. A la rentrée, son association prévoit de nouvelles séances de tannage. De quoi voir des ailes rouges glisser encore quelque temps sur le bleu du Golfe.

Eau de mer, ocre, saindoux, écorce de sapin pilée et un soupçon d'ammoniac... Telle est la recette du tannage des « voiles rouges ».

Interactivité

Flashez ce code pour découvrir la recette « secrète » des voiles rouges, concoctée par l'association des Amis du sinagot.

